



# RSM! Rsa

40 avenue Hoche 75008 Paris  
T+33 (0)1 53 83 90 00 F+33 (0)1 42 89 22 27  
www.rsm-rsa.com

**Rapport général du commissaire aux comptes**


Comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2007

**ASSOCIATION HOSPITALIERE  
"LES CHEMINOTS"**  
14, rue Alphonse Daudet  
91211 Draveil Cedex

Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite à Paris

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance  
Capital 135 000 € RCS Paris 381 199 215  
TVA FR 55 381199215 Code NAF 741 C

RSM Rsa est associé de RSM France, présent à  
Lyon, Nantes, Paris, Rouen et Strasbourg  
Membre de RSM International



## Rapport général du commissaire aux comptes

Comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2007

### ASSOCIATION HOSPITALIERE "LES CHEMINOTS"

14, rue Alphonse Daudet  
91211 Draveil Cedex

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Hospitalière "Les Cheminots", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- sur le paragraphe de la « note sur l'exercice 2007 » de l'annexe, concernant la créance article 58 qui s'analyse comme une créance à très long terme dans une hypothèse de continuité d'exploitation,
- sur le paragraphe de la « note sur l'exercice 2007 » de l'annexe, concernant le résultat des activités sous contrôle des tiers financeurs qui a un caractère provisoire dans l'attente des décisions des administrations de contrôle.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à examiner les modalités définitives d'arrêté des résultats des exercices précédents, conditionnés à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements de l'association.

La « note sur l'exercice 2007 » de l'annexe récapitule les conditions définitives de détermination des résultats précédents telles que constatées dans les comptes annuels.

Nos travaux nous ont permis de nous assurer que les résultats précédents définitivement arrêtés par votre association sont acceptés tacitement par les autorités administratives finançant ces établissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

- 3 -

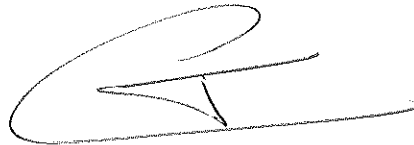
### III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 23 mai 2008

RSM Rsa



Isabelle COUTERET CASTEL  
Associée

Association Hospitalière 'Les Cheminots'  
14, rue Alphonse Daudet  
91211 Draveil cedex

**Bilan 2007**

Actif	Exercice 2007			Exercice 2006
	Brut	Amortissement Provisions	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	130 957,76	-88 406,62	42 551,14	58 967,98
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	103 781,65		103 781,65	103 781,65
Constructions	12 509 906,46	-7 794 480,42	4 715 426,04	4 825 602,97
Inst. Techniques, matériels et outillage	1 804 279,96	-1 322 818,18	481 461,78	438 705,71
Autres immobilisations corporelles	1 256 621,31	-927 514,21	329 107,10	394 600,91
Immobilisations corporelles en cours	27 147,70		27 147,70	64 345,17
Avances et acomptes			0,00	0,00
<b>Immobilisations financières</b>				
Créances rattachées à des participations			0,00	
Autres titres immobilisés	43 154,43		43 154,43	43 154,43
Prêts	323 058,51		323 058,51	295 092,98
Autres immobilisations financières	1 073 123,38		1 073 123,38	1 066 845,76
<b>Total</b>	<b>17 272 031,16</b>	<b>-10 133 219,43</b>	<b>7 138 811,73</b>	<b>7 291 097,56</b>
<b>Stocks et en cours</b>				
Matières premières et autres approvis.	177 210,40		177 210,40	173 497,53
Avances et acomptes versés sur commande			0,00	
<b>Créances</b>				
Créances clients et comptes rattachés	1 276 310,82	-308 346,78	967 964,04	848 197,23
Autres	84 051,60		84 051,60	123 905,21
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions				
Autres titres	768 021,00		768 021,00	992 702,10
Disponibilités	336 282,52		336 282,52	468 067,91
Charges constatées d'avance	81 325,60		81 325,60	93 393,14
<b>Total</b>	<b>2 723 201,94</b>	<b>-308 346,78</b>	<b>2 414 855,16</b>	<b>2 699 763,12</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00		0,00	0,00
<b>Total actif</b>	<b>19 995 233,10</b>	<b>-10 441 566,21</b>	<b>9 553 666,89</b>	<b>9 990 860,68</b>

Association Hospitalière 'Les Cheminots'  
14, rue Alphonse Daudet  
91211 Draveil cedex

**Bilan 2007**

Passif	Exercice 2007	Exercice 2006
Fonds associatif sans droit de reprise	74 836,43	74 836,43
Fonds associatif avec droit de reprise	381,12	381,12
Ecart de réévaluation	676 735,19	676 735,19
<b>Réserves</b>		
Autres réserves	5 099 575,28	5 099 575,28
Report à nouveau	-1 192 931,62	-1 393 317,45
Résultat de l'exercice	-659 191,56	200 385,83
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées	1 141 483,51	1 141 483,51
<b>Total (1)</b>	<b>5 140 888,35</b>	<b>5 800 079,91</b>
Provisions pour risques	425 555,62	26 871,30
Provisions pour charges	273 813,00	233 813,00
<b>Total (2)</b>	<b>699 368,62</b>	<b>260 684,30</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 352 030,03	1 689 791,78
Emprunts et dettes financiers divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	468 451,32	425 229,51
Dettes fiscales et sociales	1 731 599,37	1 688 295,99
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	161 329,20	126 779,19
Produits constatés d'avance		0,00
<b>Total (3)+A21</b>	<b>3 713 409,92</b>	<b>3 930 096,47</b>
<b>Total passif</b>	<b>9 553 666,89</b>	<b>9 990 860,68</b>

Association Hospitalière 'Les Cheminots'  
14, rue Alphonse Daudet  
91211 Draveil cedex

**Compte de résultat 2007**

Charges	Exercice 2007	Exercice 2006
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variations de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 309 890,66	1 386 442,94
Variations de stocks	-3 712,87	-28 412,42
Autres achats et charges externes	2 026 556,63	1 777 629,79
Impôts, taxes et versements assimilés	824 933,59	779 176,35
Salaires et traitements	7 090 710,51	6 760 562,24
Charges sociales	3 273 753,88	3 035 296,33
Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	656 758,42	664 525,99
Sur immobilisations : dotation aux provisions	0,00	0,00
Sur actif circulant : dotations aux provisions	0,00	0,00
Pour risques et charges : dotation aux provisions	460 000,00	40 035,30
Autres charges	39 868,80	79 918,75
<b>Total (1)</b>	<b>15 678 759,62</b>	<b>14 495 175,27</b>
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilés	58 740,06	63 763,93
Charges nettes sur cessions de V.M.P.	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>58 740,06</b>	<b>63 763,93</b>
Charges exceptionnelles		
Sur exercices antérieurs	0,00	47 737,80
Sur opérations de gestion	0,00	32 135,97
Sur opérations en capital	6 521,55	8 483,86
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
<b>Total (3)</b>	<b>6 521,55</b>	<b>88 357,63</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0,00	
Impôts sur les bénéfices	0,00	
<b>Total des charges</b>	<b>15 744 021,23</b>	<b>14 647 296,83</b>
<b>Bénéfice</b>		<b>200 385,83</b>
<b>Total général</b>	<b>15 744 021,23</b>	<b>14 847 682,66</b>

Compte de résultat 2007

Produits	Exercice 2007	Exercice 2006
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	0,00	
Production vendue (biens et services)	14 806 008,62	14 350 652,58
<b>Sous-total A montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>14 806 008,62</b>	<b>14 350 652,58</b>
Production stockée	0,00	0,00
Production immobilisée	19 223,14	7 413,46
Subventions d'exploitation	0,00	0,00
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	27 414,68	106 326,34
Autres produits	184 223,28	358 971,99
<b>Sous-total B</b>	<b>230 861,10</b>	<b>472 711,79</b>
<b>Total A+B</b>	<b>15 036 869,72</b>	<b>14 823 364,37</b>
Produits financiers		
De participations	0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	2 177,95	925,26
Reprise sur provisions et transfert de charges	0,00	0,00
Produits nets sur cession V.M.P.	24 823,40	15 578,95
<b>Total (2)</b>	<b>27 001,35</b>	<b>16 504,21</b>
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	14 358,60	6 024,79
Sur opérations en capital	6 600,00	1 789,29
Reprise sur provisions et transfert de charges	0,00	0,00
<b>Total (3)</b>	<b>20 958,60</b>	<b>7 814,08</b>
<b>Total des produits</b>	<b>15 084 829,67</b>	<b>14 847 682,66</b>
Perte	659 191,56	
<b>Total général</b>	<b>15 744 021,23</b>	<b>14 847 682,66</b>



## Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2007 dont le total est de 9.553.666,89 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de – 659 191,56 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2007 au 31/12/2007.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes ont été établis le 05/03/2007.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- sur les immobilisations :

1. les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)
2. Les règlements du C.R.C. (2002-10, 2004-6 et 2005-9) relatifs à la nouvelle réglementation sur les actifs ont été appliqués à compter de 2005. La méthode prospective a été utilisée dans le cadre de la première application de cette nouvelle réglementation
3. pour les bâtiments et les agencements internes, les durées d'amortissement théoriques suivantes sont retenues :
  - le gros œuvre, la charpente et la couverture en 50 ans
  - les installations techniques en 20 ans
  - les menuiseries intérieures, faux plafonds, revêtements de sols et peinture en 10 ans
  - les menuiseries extérieures, l'électricité, la plomberie, les sanitaires, les fluides médicaux en 25 ans
  - les ascenseurs en 15 ans
    - Ces durées sont le cas échéant, ajustées en fonction de la durée d'utilisation spécifique à l'Association
  - le matériel est amorti entre 3 et 10 ans
  - le mobilier est amorti sur 10 ans
  - l'amortissement est pratiqué prorata temporis

- sur les stocks : ils sont évalués suivant la méthode « du dernier prix d'achat connu »
- sur les créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque le recouvrement devient douteux.
- sur les emprunts : Il est tenu compte des intérêts à payer entre la dernière échéance et le 31 décembre

## Note sur l'exercice 2007

- La créance de 1 009 557,03 € due par la S.S. lors du passage en dotation globale est portée en immobilisation financière depuis 2005
- le résultat excédentaire 2006 du Siège a été affecté au compte 'Report à nouveau' pour 2 915,64 €
- Les plus-values de cession de titres de placement (24 823,40 €) n'ont pas été transférées au compte de provisions réglementées, comme les exercices précédents
- Suivi de l'affectation du résultat antérieur sous contrôle des tiers financeurs : les établissements ont obtenu, sur notre proposition, l'affectation du résultat excédentaire administratif 2006 (197 470,19 €) au compte 'Report à nouveau'
- Information sur le résultat 2007 sous contrôle des tiers financeurs : il est proposé d'affecter le résultat 2007 (- 218 793,08) au compte 'Report à nouveau' débiteur
- Comme en 2006, la provision pour congés payés (variation de l'exercice) est comptabilisée dans le compte de résultat de l'Association. Elle ne figurera pas dans les comptes administratifs transmis aux tutelles, car ces dernières refusent cette charge  
Sur l'exercice 2007, il a également été fait application des dispositions particulières résultant de l'avis du CNC n°2007-05 du 04 mai 2007, ce qui se traduit pour les fonds propres par :  
Une ré imputation de la provision pour congés à payer à fin 2006 et non financée par les tiers financeurs, au compte 116 – 2 : dépenses de congés payés pour un montant de 705 786 €. Au 31/12/2006, cette provision se décomposait en 720 613 € de provision constatée à fin 2005 comptabilisée en report à nouveau débiteur et - 14 827 € de variation de provision sur l'exercice 2006 que l'AGO du 10 juin 2007 avait décidé d'imputer en report à nouveau débiteur.

Jusqu'au 31/12/2006, la provision pour congés à payer, non financée par les tiers financeurs était enregistrée dans les comptes du siège et non des établissements.

A compter de 2007, la variation de provision est comptabilisée au niveau des établissements. Administrativement, la provision pour congés à payer n'est toujours pas admise et doit donc être retraitée au niveau des comptes administratifs.

Juridiquement, l'Assemblée Générale affecte la variation de provision en compte 116-2 : dépenses de congés payés.

- En application de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, il est précisé que les rémunérations et les avantages en nature des trois plus hauts dirigeants (président, secrétaire général, trésorier général) s'élèvent à 3 308,88 €
- En 2007, l'engagement retraite a été calculé sur la base de méthodes actuarielles conformes aux règles comptables.

Les hypothèses sont :

- taux d'actualisation de 5,5 %
- taux d'évolution des salaires de 2 %
- taux de turn-over de 10 %
- taux de charges sociales et fiscales de 55 %
- l'âge moyen de départ à la retraite retenu est 62 ans

Sur ces bases, l'engagement retraite est de 956.940 € et est provisionné dans les comptes pour 238.300 €

- l'engagement hors bilan reçu au titre de la cotisation versée à l'organisme collecteur des fonds pour l'effort construction est de 323 058,51 € à fin 2007
- les quote parts de résultats sur opérations faites en commun s'élèvent à 39.150 € en 2007. Elles correspondent aux frais de Siège et représentent une charge pour les établissements et un produit pour le Siège. Ces comptes, réciproques, n'ayant aucune incidence sur le résultat, ils ne sont pas repris dans le compte de résultat de l'association

**ANNEXES AU BILAN**  
**Tableau des immobilisations**  
**Situation au 31/12/2007**

	Valeur d'acquisition	Acquisitions	Cessions	Virements postes	Valeur fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
FRAIS D'ETABLISSEMENT					0,00
<b>TOTAL 1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES IMMOB. INCORPORELLES	148 700,92	9 817,47	27 560,63		130 957,76
<b>TOTAL 2</b>	148 700,92	9 817,47	27 560,63	0,00	130 957,76
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TERRAINS	103 781,65				103 781,65
CONSTRUCTIONS	6 195 537,94	28 329,91			6 223 867,85
INSTALL. GEN. DES CONSTRUCTIONS	6 013 365,26	279 500,20	6 826,85		6 286 038,61
MATERIEL ET OUTILLAGE	2 210 178,66	143 734,24	549 632,94		1 804 279,96
INSTALL. GEN., AMENAGEMENT GEN.					0,00
MATERIEL DE TRANSPORT	140 761,26				140 761,26
MATERIEL DE BUREAU	406 318,86	27 876,37	95 715,62		338 479,61
MOBILIER	789 297,70	24 690,27	36 607,53		777 380,44
AUTRES	0,00				0,00
IMMOB. CORPORELLES EN COURS AVANCES ET ACOMPTE	64 345,17	3 534,18	40 731,65		27 147,70
<b>TOTAL 3</b>	15 923 586,50	507 665,17	729 514,59	0,00	15 701 737,08
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATT.	43 154,43				43 154,43
AUTRES TITRES IMMOBILISES	295 092,98	27 965,53			323 058,51
AUTRES PRETS ET IMMOB. FIN. *	1 066 845,76	6 277,62			1 073 123,38
<b>TOTAL 4</b>	1 405 093,17	34 243,15	0,00	0,00	1 439 336,32
<b>TOTAL GENERAL</b>	17 477 380,59	551 725,79	757 075,22	0,00	17 272 031,16

\* Les créances au 31-12-1985 sur la caisse pivot sont placées en immobilisations financières (1.009.557,03 €)

**ANNEXES AU BILAN**  
**Tableau des amortissements**  
**Situation au 31/12/2007**

	Amortissement début exercice	Dotations de l'exercice	Cessions	Valeur fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETABLISSEMENT				0,00
<b>TOTAL 1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES IMMOB. INCORPORELLES	89 732,94	26 234,31	27 560,63	88 406,62
<b>TOTAL 2</b>	89 732,94	26 234,31	27 560,63	88 406,62
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS				0,00
CONSTRUCTIONS	2 774 027,14	216 150,16		2 990 177,30
INSTALL. GEN. DES CONSTRUCTIONS	4 609 273,09	201 856,88	6 826,85	4 804 303,12
MATERIEL ET OUTILLAGE	1 771 472,95	94 456,62	543 111,39	1 322 818,18
INSTALL. GEN., AMENAGEMENT GEN.	0,00			0,00
MATERIEL DE TRANSPORT	124 629,53	5 617,18		130 246,71
MATERIEL DE BUREAU	263 297,10	65 096,35	95 715,62	232 677,83
MOBILIER	553 850,28	47 346,92	36 607,53	564 589,67
AUTRES	0,00			0,00
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	0,00			0,00
AVANCES ET ACOMPTES	0,00			0,00
<b>TOTAL 3</b>	10 096 550,09	630 524,11	682 261,39	10 044 812,81
<b>TOTAL GENERAL</b>	10 186 283,03	656 758,42	709 822,02	10 133 219,43

**ANNEXES AU BILAN**  
**Tableau des provisions / réserves**  
**Situation au 31/12/2007**

	Valeur début exercice	Dotations	Reprises	Valeur fin d'exercice
<b>RESERVES</b>				
STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	0,00			0,00
<b>RESERVES REGLEMENTEES</b>				
INVESTISSEMENTS	4 887 946,18			4 887 946,18
TRESORERIE	0,00			0,00
AUTRES	211 629,10			211 629,10
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
RESERVE DE TRESORERIE	1 141 483,51			1 141 483,51
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	0,00			0,00
DIFF. SUR REALIS. D'EL. D'ACTIFS	0,00			0,00
COMPENSATION	0,00			0,00
<b>TOTAL 1</b>	6 241 058,79	0,00	0,00	6 241 058,79
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
PROVISIONS POUR LITIGES *	26 871,30	420 000,00	21 315,68	425 555,62
PROVISIONS AMENDES & PENALITES	0,00			0,00
PROVISIONS GROSSES REPARATIONS	0,00			0,00
AUTRES PROV. RISQUES & CHARGES **	233 813,00	40 000,00		273 813,00
<b>TOTAL 2</b>	260 684,30	460 000,00	21 315,68	699 368,62
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
SUR IMMOBILISATIONS				0,00
INCORPORELLES				0,00
CORPORELLES				0,00
FINANCIERES				0,00
SUR STOCK ET EN-COURS				0,00
SUR COMPTES CLIENTS	314 445,78		6 099,00	308 346,78
AUTRES				0,00
<b>TOTAL 3</b>	314 445,78	0,00	6 099,00	308 346,78
<b>TOTAL GENERAL</b>	6 816 188,87	460 000,00	27 414,68	7 248 774,19

\* La dotation correspond à la demande des tiers

\*\* dont :

- provisions pour départs en retraite (238 300,00 €)
- provisions pour régularisation salaires (35 513,00 €)

## ANNEXES AU BILAN

## Tableau des créances

Situation au 31/12/2007

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES TITRES IMMOBILISES	43 154,43		43 154,43
PRETS	323 058,51		323 058,51
AUTRES IMMOB. FINANCIERES *	1 063 520,79		1 063 520,79
DE L'ACTIF CIRCULANT			
REDEVABLES & CPTES RATTACHES	1 276 310,82	967 964,04	308 346,78
USAGERS & CPTES RATTACHES	0,00		
AUTRES CREANCES	84 051,60	84 051,60	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	81 325,60	81 325,60	
<b>TOTAL</b>	<b>2 871 421,75</b>	<b>1 133 341,24</b>	<b>1 738 080,51</b>

Dont 1.009.557,03 € (créances sur caisse pivot au 31-12-1985)

## Tableau des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
EMPRUNTS & DETTES ETABL. DE CREDITS (2)	1 347 487,30	302 428,79	864 380,15	180 678,36
EMPRUNTS & DETTES FINANC. DIVERS (1)				
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	468 451,32	468 451,32		
DETTE FISCALE ET SOCIALES (3)	1 731 599,37	1 731 599,37		
DETTE SUR IMMOB. & CPTES RATT.				
DEPOTS DES HEBERGES	29 256,60	29 256,60		
AUTRES DETTES	132 072,60	132 072,60		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0,00			
<b>TOTAL</b>	<b>3 708 867,19</b>	<b>2 663 808,68</b>	<b>864 380,15</b>	<b>180 678,36</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'année

(2) Hypothèque conventionnelle de 1<sup>er</sup> rang à hauteur de 3.353.878,38 € sur le bâtiment de Ris Orangis (prêt de 1995 et 1996)(2) Hypothèque conventionnelle de 2<sup>ème</sup> rang à hauteur de 402 465,41 € sur le bâtiment de Draveil (prêt de 1991)

(3) Comprenant 767 531 € de provisions pour congés payés